

## **Responsable du centre technique municipal (H/F)**

### **Fonction :**

Placé sous l'autorité du directeur général des services, le responsable du centre technique municipal est en charge notamment de la coordination des travaux réalisés en régie. Ainsi, il planifie et coordonne l'ensemble des travaux de maintenance réalisés par les employés municipaux dans les domaines des bâtiments, des espaces verts et de l'entretien des espaces publics.

Par ailleurs, il supervise les opérations de contrôle et de maintenance assurées par les prestataires en contrat avec la commune.

Enfin, il accompagne le chef du bureau de la commande publique et le directeur général des services lors de l'élaboration des dossiers techniques de consultation des entreprises pour des travaux neufs dans les domaines relevant de la compétence du service technique (bâtiments, espaces verts, voirie) ainsi que pour le suivi des chantiers de réalisation.

### **Détail des missions :**

Personne de terrain, assisté d'un secrétariat, le responsable du centre technique municipal assure l'encadrement d'une quinzaine d'agents.

Force de proposition, le responsable du centre technique municipal est orienté dans ses actions par le directeur général des services et par les élus ayant les délégations correspondant à ses champs d'intervention.

Dans le cadre de ses fonctions, il réalisera ou coordonnera les missions suivantes :

- ✓ Diagnostiquer et contrôler l'ensemble du patrimoine ;
- ✓ Garantir la sécurité et la conformité de l'ensemble des équipements de la collectivité (bâtiments, voirie, espaces publics, jeux et équipements sportifs, mobilier urbain, signalisation urbaine et routière, lutte contre les incendies, etc.) ;
- ✓ Définir les travaux à réaliser mais aussi prendre en compte les demandes provenant des élus, des services, des usagers, recenser celles pouvant être effectuées en régie et celles nécessitant l'intervention de prestataires ;
- ✓ Définir les priorités des tâches et planifier leur réalisation ; assurer le suivi de cette réalisation notamment par une forte présence sur le terrain ; rendre compte de la réalisation effective de ces travaux aux élus référents et à la direction générale ;
- ✓ Organiser une programmation des travaux périodiques et élaborer un planning annuel de ces chantiers ;
- ✓ Assurer l'organisation et la logistique des fêtes et cérémonies, comprenant notamment l'évaluation précise des besoins, la demande des prêts de matériel auprès des partenaires de notre commune, l'établissement des déclarations réglementaires auprès des différentes administrations, l'installation des équipements nécessaires, le maintien en propreté des lieux et la mise en place d'astreintes d'intervention, la désinstallation des équipements à l'issue de la manifestation et la restitution des prêts ;
- ✓ Gérer les demandes par les sociétés d'autorisation de travaux sur le domaine public et en assurer le suivi;
- ✓ S'assurer que les agents du service travaillent dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;

- ✓ Veiller à la gestion et à l'entretien des locaux techniques et du parc matériel du service : véhicules, équipements, stock de pièces détachées ;
- ✓ Animer et encadrer l'équipe des services techniques et l'équipe des agents d'entretien ;
- ✓ Organiser le service pour qu'il réponde aux attentes politiques et réglementaires, élaborer les fiches de poste des agents ; réaliser les entretiens annuels d'évaluation des agents, établir le plan de formation (formations obligatoires, formations de professionnalisation) ;
- ✓ Préparer le budget annuel de fonctionnement du service, conseiller les élus dans la préparation des budgets d'investissement notamment par la demande de devis auprès d'entreprises ;
- ✓ Coordonner les achats de fonctionnement du service dans le respect de l'enveloppe budgétaire octroyée, émettre ou contrôler les bons de commande générés par le service, approuver les factures des entreprises après contrôle des prestations réalisées.

### **Profil recherché :**

Le candidat devra justifier :

- ✓ D'une bonne expérience de la gestion des services techniques municipaux et/ou de la conduite de travaux sur des chantiers significatifs,
- ✓ D'une forte capacité à encadrer et à organiser des équipes pluridisciplinaires.

Le candidat aura de réelles compétences professionnelles :

- ✓ dans les métiers des espaces verts, jardinage, élagage, aménagement de paysages,
- ✓ et/ou dans les métiers du bâtiment, électricité, plomberie, maçonnerie,
- ✓ maîtrise de l'outil informatique,
- ✓ Permis B obligatoire,
- ✓ AIPR, habilitation électrique, CACES seraient un plus.

Compte-tenu de la taille de la collectivité et de l'effectif du service, le candidat sera une personne de terrain, qui saura « faire faire », mais aussi « faire » autant que nécessaire.

Autorité naturelle, dynamisme, pragmatisme, capacité à rendre compte sont des qualités qu'il saura mettre en évidence. Il devra également faire preuve de disponibilité, des interventions ou des astreintes étant à prévoir certains soirs ou week-ends.

Le candidat sera prioritairement titulaire de la fonction publique (cadre d'emploi des techniciens territoriaux ou des agents de maîtrise avec expérience) mais les candidatures de personnes non titulaires de la fonction publique seront également favorablement étudiées.

La rémunération sera basée sur la grille indiciaire du cadre d'emploi du candidat retenu. Elle est composée du traitement indiciaire, d'un régime indemnitaire (RIFSEEP + prime d'intéressement) et d'un 13<sup>ème</sup> mois. La collectivité est affiliée au CNAS.

Plusieurs entretiens sont à prévoir en présentiel.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M. Philippe Falanga, directeur général des services, au 04.66.20.79.83.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire de Manduel, Hôtel de Ville, CS 20014, 30129 Manduel, ou par courriel à [mairie@manduel.fr](mailto:mairie@manduel.fr). Elles devront parvenir à la commune au plus tard le 7 juin 2024. Le poste est à pourvoir le plus rapidement possible.